

Les rurbains gagnent du terrain

Transporter les villes à la campagne, c'était l'idée pied de nez évoquée par Alphonse Allais. L'air y est réputé plus pur, les nouveaux habitants affluent. Quelles conséquences pour les agriculteurs et les élus MSA ? Jean-Baptiste Humeau, professeur à l'université d'Angers, intervenu lors des 43^e Journées de l'Umsao (Union mutualiste sociale agricole de l'Ouest) en octobre dernier, expose son point de vue. **Enjeux.**



Où en est-on aujourd'hui du phénomène de retour à la campagne ?

Jean-Baptiste Humeau : Dans l'Ouest de la France, la densité de population d'une majorité de communes rurales augmente régulièrement depuis les années soixante-dix. C'est la confirmation d'un renversement de situation après une période de dépeuplement général des campagnes accompagné d'une croissance de la population dans les communes proches des villes ([périurbanisation](#)). Mais, désormais, le processus de croissance de population s'étend largement au-delà des couronnes périurbaines. On parle d'étalement urbain. Tous les départements de l'Ouest sont confrontés au phénomène. Jusqu'alors, lorsque je rencontrais des élus ruraux loin de la ville, leur gros problème était le départ de la population. Comment faire pour remédier à ce que certains appelaient la France du vide⁽¹⁾, la Diagonale des faibles densités⁽²⁾, le désert rural⁽³⁾ ? Bref, toutes ces expressions qualifiaient un processus de déprise rurale qui semblait inéluctable face à la croissance des villes. En 2009, la question des élus ruraux dans l'Ouest est désormais : comment accueillir une nouvelle population ?

Le mouvement de densification des communes rurales est-il désormais bien ancré ?

J.-B.H. : Actuellement, il n'y a aucune raison pour que le processus d'étalement urbain ralentisse. Le mouvement est profond, animé par un rejet d'un mode de vie urbain dégradé, du coût de la vie en ville et dans les secteurs suburbains. Bien évidemment, il est souhaitable que la puissance publique organise et oriente ce processus en fonction de coûts sup-

portables par les collectivités locales et par les familles. Il s'agit aussi de prendre en compte des contraintes environnementales croissantes.

Il pèse désormais une menace sur le foncier agricole, non ?

J.-B.H. : Vous avez raison. Des actions publiques face à la consommation d'espace par l'étalement urbain se mettent en place, par exemple via la pérennisation d'espaces pour le développement agricole et la réservation d'espaces protégés. Les [Scot](#) (Schémas de cohérence territoriale), partout en France et avec plus ou moins de bonheur, sont faits pour cela. La question foncière agricole est cruciale, mais je ne suis pas certain qu'elle soit toujours au premier rang des préoccupations des « faiseurs de Scot ». Cependant, je constate que les agriculteurs, lorsqu'ils sont associés à la préparation d'un Scot, développent une approche collective plus

L'Umsao

L'Umsao regroupe les fédérations MSA et les MSA des régions Bretagne, Pays de Loire et Basse-Normandie. Elle est présidée par Roselyne Besnard, dirigée par Frédéric Dupuis, et Denis Gardan en est le responsable. Ses missions se concrétisent principalement dans l'organisation de formations pour les administrateurs et les personnels des caisses. C'est également une plateforme de réflexion autour des problématiques de la protection sociale agricole et une force de proposition pour la Caisse centrale. Les journées annuelles de l'Umsao se sont tenues, pour cette édition intitulée « La MSA, acteur incontournable des territoires de demain », les 5 et 6 octobre au Puy-du-Fou (85), où une centaine d'administrateurs, de directeurs et d'invités ont assisté et participé aux différents travaux.



© Authors Images/CCMSA Images

structurée que les autres groupes socio-économiques et qu'ils savent se faire entendre.

Une nouvelle campagne se dessine ?

J.-B.H. : Oui. Il est peu probable que l'on assiste à une renaissance rurale ressuscitant l'atmosphère villageoise de mémoires nostalgiques. En fait, des sociétés complexes et nuancées sont en train de naître dans ces espaces qui ne seront plus ruraux et qui ne seront pas pour autant « la ville partout ». Cette complexité dérouté les anciens habitants, y compris les agriculteurs, et elle affecte les nouveaux habitants à la recherche d'une campagne un peu « fleur bleue » que, paradoxalement, ils détruisent en y arrivant en masse.

La MSA à la croisée des chemins

Témoignage entendu à l'issue de l'exposé de Jean-Baptiste Humeau, formulé par un agriculteur du Finistère : « Vous disiez qu'on nous grignote un peu de terres à chaque fois, mais si on veut nourrir la population à l'avenir, je ne sais pas comment on va faire ? Ce qui me pose problème, c'est de savoir comment on va accueillir les rurbains ? Ils se fédèrent en associations environnementales et ils nous posent de sérieux problèmes. Comment leur faire comprendre qu'en fin de compte on a besoin d'une activité économique, qu'on ne va pas se contenter de belles paroles sur la nature et qu'il faut qu'on gagne notre croûte aussi ? »

Pour lui répondre, Jean-Baptiste Humeau prend alors l'exemple de la Communauté de communes du Pays Fouesnantais (Finistère) : « Avec l'expansion d'une ville comme Quimper, et des problématiques plus littorales, comme l'accroissement de la fréquentation touristique, l'installation d'un port de plaisance, des ostréiculteurs qui se demandent comment continuer leur activité et des agriculteurs qui se sentent comme les derniers des Mohicans... » Il constate : « La MSA peut être le moteur, sachant qu'il n'est pas aussi évident de faire fonctionner ensemble des groupes qui semblent avoir des intérêts aussi contradictoires ; un acteur qui doit assurer une synergie. »

Et d'indiquer une direction, sans en préciser l'itinéraire : « Il y a à inventer collectivement ce genre de choses. La MSA doit travailler dans ce sens. »



Comment les agriculteurs vivent-ils l'arrivée de ces nouveaux habitants ?

J.-B.H. : La perturbation de l'identité rurale vécue par les « nouveaux » agriculteurs est spectaculaire. Les choses étaient presque simples quand la valeur d'un « bien » familial pouvait être établie par le notaire qui conservait les dossiers familiaux depuis plusieurs générations. Les notaires sont devenus des négociateurs du foncier entre les choix des PLU (Plans locaux d'urbanisme-Ndlr) communaux, et les pressions des lotisseurs et nouveaux agriculteurs à la recherche des terres les mieux adaptées au changement de productions. C'est une concurrence dans l'occupation des sols avec le sentiment des « anciens » d'être assiégés par les « nouveaux ».

Une nouvelle carte économique du pays va se dessiner ?

J.-B.H. : Oui, à terme la carte de certaines régions changera profondément avec le développement de nouvelles activités (économiques, sociales et culturelles) dans les communes jusqu'alors qualifiées de rurales. Mais la question de la complexité de cette société rurale en gestation est posée au sein même des jeunes couples paysans.

La plupart de ces couples pratiquent désormais la pluriactivité. Le schéma le plus courant est l'emploi salarié de l'épouse associé au travail agricole du mari. S'en tenir à une approche simplement économique de cette constatation éluderait tout le processus de migration d'idées nouvelles sur les modes de vie et les modèles de cet « entre-deux ville et campagne » susceptibles d'être adoptés par ces nouveaux ménages.

Comment les élus de la MSA doivent-ils évoluer face à ces nouveaux territoires ni ruraux ni urbains ?

J.-B.H. : La question posée est de savoir comment la MSA poursuit son action sociale dans un espace où la société rurale et l'économie ne gravitent plus seulement autour du monde agricole et des activités agroalimentaires. Les valeurs économiques changent pour tous, les valeurs associatives et familiales sont bouleversées, le sens du territoire est submergé par de nouvelles pratiques de mobilité. De nouvelles territorialités s'élaborent en écho à ces espaces vécus élargis par l'étalement urbain, où la proximité change de sens. Comment faire face ? Très certainement en analysant finement le processus et en participant à cette mutation. ■

Propos recueillis par Franck Rozé

(1) La France du vide est le titre d'un ouvrage de Roger Beteille (Paris, Librairie technique, 1981).

(2) Désigne une large bande du territoire français allant de la Meuse aux Landes où les densités de population sont très faibles (moins de 30 habitants/km²).

(3) Terme inapproprié employé dans de nombreux rapports publics. Jean-François Gravier (1915-2005), géographe français, est l'auteur de Paris et le désert français, publié en 1947.